

1

Le comité social et économique



Bilan d'application des ordonnances

8 814

CSE ont vu le jour au cours des 6 derniers mois

Plus de la moitié de ces CSE (4 848)
concernent des entreprises de moins
de 50 salariés

24 000

C'est le nombre d'élus de ces CSE, soit une baisse
de 33 % par rapport au nombre antérieur d'élus
dans ces entreprises (36 000 avant)

364

Nombre d'accords signés par référendum
dans les entreprises de moins de 20 salariés

582

Nombre d'accords signés par référendum
dans les entreprises de 20 à 50 salariés

Accords
d'entreprise

2

entreprises ont mis en place cette nouvelle
instance facultative qu'est le conseil d'entreprise

66 entreprises

se sont engagées dans une négociation de rupture conventionnelle collective, le dispositif permettant d'organiser des départs volontaires sans justifier de difficultés économiques mais nécessitant l'accord des organisations syndicales représentatives

37 de ces ruptures, ont abouti, 11 ont échoué et les autres sont en cours d'homologation

Nombre de PSE

baisse du nombre de Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) fournis par le ministère : 280 sur les 8 premiers mois de l'année 2018, contre 370 pour 2017, sur la même période

Licenciements abusifs

Le nombre d'affaires portées aux prud'hommes pour licenciement abusif est passé de 150.000 en 2016 à 127.000 en 2017 - le nouveau barème n'est entré en vigueur qu'à la fin septembre de cette année-là (baisse de 15%)



28% seulement des élus de 50 à 299 salariés estiment connaître le contenu des ordonnances, contre 54% des élus à partir de 300 salariés

Les élus estiment que la mise en place du CSE aura pour effet

de réduire le nombre d'heures de délégation (selon 74% des élus de 300 salariés et plus, et selon 53% des élus de 60 à 299 salariés)

de réduire le nombre de salariés élus (selon 72% des élus de 300 salariés et plus, et selon 45% des élus de 50 à 299 salariés)

d'élargir le champ d'intervention des élus (selon 45% des élus de 300 salariés et plus, et selon 62% des élus de 50 à 299 salariés)

24% des élus de 11 à 299 salariés et 47% à partir de 300 salariés souhaitent la mise en place de représentants de proximité, seulement une très faible partie des dirigeants l'envisagent : 5% des dirigeants de 11 à 199 salariés et 11% pour la tranche 200-300 salariés

